



Propriété intellectuelle ?

Par **080808**, le **09/06/2008** à **14:24**

Bonjour,

Je suis un membre d'un forum et j'ai posté plus de 500 messages sur ce forum.
Etant banni par son administrateur pour une raison que j'ignore, mes posts sont restés sur ce même forum, mais sous un autre pseudo.

Quel recours puis je avoir ?

Il n'y a aucun propos diffamatoire ni autre, mais je suis un peu vexé.

Merci de vos réponses.